

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : AGR-2016-004	
Direction des affaires juridiques et du greffe	
Service	
Objet :	Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement intérieur CV-001-02 (captation et diffusion des séances du conseil de la Ville)
Date :	20 janvier 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Dans le cadre de l'implantation de la diffusion des séances du conseil de la Ville, il est requis de donner un avis de motion pour le Règlement modifiant le Règlement intérieur CV-001-02. Ce règlement a pour objet de régir la captation et la diffusion des séances du conseil de la Ville.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

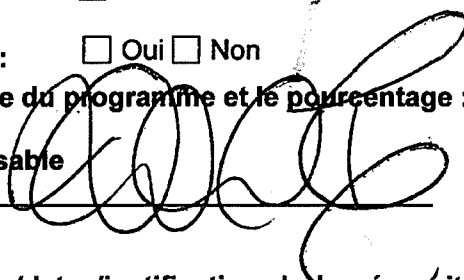
Numéro du projet PTI : _____	Montants	2015	2016	2017
------------------------------	----------	------	------	------

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire



Date : 22 10 11 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Séance du comité exécutif et du conseil de la Ville du 25 janvier 2016-01-20

PERSONNES CONSULTÉES

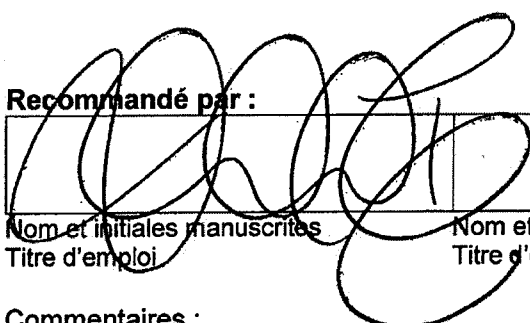
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Sonia Corriveau, chef de service, Direction des communications et du service à la clientèle	20-01-2016	Validation

RECOMMANDATION (énoncé)

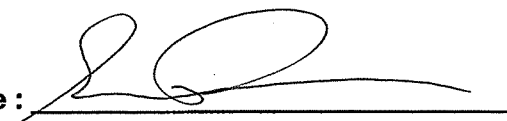
Il est recommandé au comité exécutif de recommander à un membre du conseil de la Ville de donner avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement modifiant le Règlement intérieur CV-001-02. Ce règlement a pour objet de régir la captation et la diffusion des séances du conseil de la Ville.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Marlyne Turgeon		Titre d'emploi : Directrice adjointe des affaires juridiques et du greffe et assistante-greffière	
Recommandé par :			
	22/01/2016		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :			
Signature de la Direction : _____		Date : / /	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 22 01 2016